

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : www.jj-pat-rey.com

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>

Zorro est arrivé !

Le pays semble parti pour se déchirer comme aux pires temps de la Guerre Froide. Les frères siamois du PS se découvrent qu'ils avaient chacun un cœur, du côté opposé, et se font hara-kiri en public, histoire de montrer la couleur de leurs tripes : vrai ! tout n'est pas si rose que cela !!! :-)))

Et puis il y a Zorro, euh ! pardon, Zarko, qui débarque, en sortant de son chapeau, mieux que des pigeons, tous les "petits-grands méchants loups" qui nuisent à l'ordre public, comme les émigrés clandestins par exemple. Bien sûr, c'est eux qui sont responsables de tout ce qui va mal ; entre autres, de la perte de confiance des français envers leurs dirigeants et les supposées vertus de la croissance économique ! L'insécurité augmente dangereusement quand on trace la voie pour les élections... Toujours la même méthode, on cherche à détourner l'attention des véritables problèmes : vrai ! la fanfare était si bonne en 2002 ! ... On va voir ressurgir des boucs émissaires de toutes sortes : des fraudeurs, des truands, des racistes, des chauffards, etc. Même que la France va devoir se mettre au garde-à-vous, le temps que le maréchal des logis passe ! Zarko le démagog, le fils préféré des grandes familles aux USA, est là pour manier la baguette, et roulez, trompettes des médias ! La chasse aux sorcières va commencer ; d'ici que nous ayons, nous aussi, notre période de maccarthysme, il n'y a pas loin ! Le peuple a parlé, il s'agit maintenant de lui rappeler qui c'est le maître, de lui faire rendre les armes ! Les dingos vont pouvoir hurler à la mort et les gauchos, taper du pied au fond de leur trou : Zarko est arrivé ! Le pays peut être tranquille, l'ordre est rétabli...

Ils avaient prévu depuis longtemps la baffe qu'ils ont pris, la droite, contrairement à une certaine gauche : toujours prise au dépourvu et qui a massacré son nom d'emprunt ! C'est pour cela que les idées de la droite libérale continuaient à avancer sur un "bourricot" fatigué, mais tant qu'à faire, le pousser

jusqu'à enfoncer le bouchon ! Qu'importe qu'il aille trop loin pourvu qu'on ait l'extase ! Hé ! poussez donc maintenant, bande d'ivrognes !!!

Ce qu'ils essayent de faire subitement pour l'emploi, (ça gratte, les puces au RMI !) ils auraient pu tenter de le mettre en oeuvre bien avant, n'est-ce pas ? Au lieu de s'entêter à vouloir faire des réformes "inéluables" pour le salut du pays (et la vigueur de l'élan libéral...) !

Mes amis, on n'est pas sorti de l'auberge, profitez bien de vos vacances, ça va twister à la rentrée ! ... M'est avis que les cliques et les claques du gouvernement auront du mal, cette fois, à couvrir le bruit de fond : c'est le silence de la Mer qui s'installe... ;-)

Jean-Jacques REY

Envoi de Serge Thinat
pour Patrice Cuperty

Décryptage de l'offensive anti-Attac de la part de la direction du P.S et des médias dits de gauche

De la démission tonitruante d'Harlem Désir, estimant avoir été « trahi » par Attac, à l'appel à la « contre-Attac » lancée par les éditorialistes de France Culture (dont Olivier Duhamel, ex-élu PS au parlement européen), notre association est vilipendée par une certaine « gauche médiatico-politique ». Pourquoi ? Je proposerai quelques éléments d'explication de ce que l'on peut qualifier de comportement frisant l'hystérie :

Base sociale perdue

Cette « élite de gauche » a fait, depuis longtemps, son deuil du lien avec les milieux populaires (ouvriers et employés non qualifiés), condamnés à voter pour elle, une fois sur deux, contre la droite libérale, lorsque celle-ci est au pouvoir. Sa base électorale fondamentale est plutôt composée de catégories moyennes salariées (surtout du secteur public), qui refuse avec plus ou moins de fermeté et de constance le libéralisme. Attac a eu une grande influence auprès de ce

public car c'est le plus ouvert aux thèmes alter. Ceci peut expliquer en partie leur basculement sur le Non. Voilà qui déplaît fortement...

Base militante en déroute

Si la majorité des adhérents du PS ont voté Oui, lors de leur référendum interne, c'est d'abord parce que la direction et F.Hollande ont joué sur leur légitimité ainsi que sur l'unité de leur parti. Cependant leurs militants expérimentés (et non simples adhérents) étaient majoritairement sur le Non. Une partie d'entre eux ont rejoint les rangs de comités Attac, ou de collectifs unitaires locaux du Non. Ceci a grandement affaibli la force de frappe du PS sur le terrain et nous a au contraire renforcés. Voilà qui a fortement déplu...

Base idéologique fissurée

La direction du PS et son « élite médiatico-politique » ont acquis au cours des dernières décennies, le monopole du discours légitime et de « l'expertise » des gens soi-disant sérieux, en réalité résignés au social-libéralisme.. Attac et le mouvement alter (dont la fondation Copernic) ont apporté une contre-expertise, des analyses pertinentes sur le fond du texte et des esquisses d'alternatives. Ceci a commencé à briser l'hégémonie idéologique que cette « élite » avait crue acquise définitivement. Voilà qui ne peut que lui déplaire...

Suite à la victoire du Non, les comités Attac resteront sur le terrain, en tentant de garder leur caractère fédérateur et prolongeront leur production d'idées. Notre association a gagné un crédit assez considérable auprès d'une partie de la population.. Il s'agit d'être à la hauteur car les enjeux ont monté. Nous serons attendus au tournant :

alternatives au libéralisme, pratiques différentes de celles des appareils politiques.... Ceci ne sera pas aisé mais nous venons de démontrer la faiblesse profonde de cette « élite médiatico-politique de gauche » de plus en plus coupée du peuple, y compris des catégories moyennes. Il faudra donc s'attendre à de nouvelles offensives « contre-Attac ».

Patrice Cuperty

Envoi du FRAAP2 (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens) : <http://www.fraap.org>

Bonjour,

Nous vous transmettons, en extrême urgence, une pétition contre le démantèlement des droits d'auteurs des artistes plasticiens.

M. Vanneste (UMP) devait présenter le 6 juin 2005 à l'Assemblée Nationale un amendement pour supprimer le droit de reproduction pour la presse, l'audiovisuel et en ligne au nom de "l'information". Cet amendement est inspiré par le SPMI, syndicat de la presse magazine, présidé par M. Francis Morel (Président d'Axel Springer France).

Cet amendement est contraire à l'intérêt de l'ensemble des artistes plasticiens ; il supprimera, en s'attaquant aux droits d'auteur, une source de revenus des artistes déjà largement précarisés. Suite au remaniement du gouvernement, l'ordre du jour de l'assemblée nationale a été modifié. L'amendement Vanneste-Joyandet ne sera donc pas présenté le 6 juin, mais sans doute dans la semaine ou dans le mois. Nous vous en informerons.

La pétition reste donc toujours d'actualité. Diffusions et signatures sont toujours vivement recommandées. Diffusez la, s'il vous plait, autour de vous vers les associations, les artistes, les graphistes, les photographes, les architectes...

La pétition se trouve sur le site de la FRAAP, ainsi que la liste des premiers signataires

(lien direct : http://www.fraap.org/article.php3?id_article=216).

Rappel : Nous sommes à plus de 1200 signatures pour la pétition. Ce nombre n'est pas encore suffisant pour faire réagir la puissance publique. S'il vous plait, continuez donc à convaincre les artistes, leurs associations et leurs proches qu'il est essentiel pour la pérennité de leurs droits, de signer la pétition.

Pour soutenir cet appel, vous pouvez envoyer vos signatures, (nom, prénom, profession, adresse mail) à la FRAAP :

mail : fraap.action@wanadoo.fr

Diffusez autour de vous cette pétition, merci. Faites le parvenir à votre député et aux élus.

la FRAAP

Fédération des Réseaux et Associations des Artistes Plasticiens

site : www.fraap.org <<http://www.fraap.org>>

NON au démantèlement des droits d'auteurs des artistes plasticiens.

La reconnaissance sociale du travail des créateurs passe par le respect scrupuleux de leurs droits patrimoniaux. Cette juste rétribution soutient la création vivante. Dans les faits, les

multiples cas de non-respect des droits d'auteur dus aux artistes plasticiens les plonge dans une précarité structurelle permanente ; l'État et les collectivités territoriales sont souvent les premiers à donner le mauvais exemple. Ce scandale est aujourd'hui aggravé par une tentative de démantèlement sans précédent.

NON à la disparition du droit de reproduction dans la presse.

M. Vanneste, député (UMP), sous la pression du SPMI (Syndicat de la Presse Magazine et d'Information) présentera à l'Assemblée Nationale le 6 juin 2005 un projet d'amendement portant exception aux droits d'auteur pour les oeuvres graphiques, plastiques ou architecturales diffusées par voie de presse écrite, audiovisuelle ou en ligne.

Il s'agit en fait d'abolir le droit de reproduction au nom de « l'information ». Les oeuvres, « placées en permanence dans l'espace public ou dans tout lieu accessible au public », ne seraient également plus soumises au droit de reproduction. Reproduire n'est pas informer, n'en déplaise à M. Vanneste, qui privilégie les profits de la presse quitte à accentuer inéluctablement la précarisation des créateurs.

Cette surenchère dans le non-respect du droit d'auteur est inacceptable et dangereuse pour l'avenir de la création. Voter cet amendement, c'est tout simplement renoncer à soutenir la création artistique pour céder à la logique financière des grands groupes de presse ou audiovisuel.

Nous souhaitons que le Ministre de la Culture s'oppose fermement à cette modification du droit d'auteur.

OUI à l'application du droit d'exposition

Les artistes plasticiens sont les seuls créateurs à ne pas être rémunérés lorsqu'ils présentent leurs oeuvres.

Bien que la loi l'exige, le droit d'exposition n'est qu'exceptionnellement appliqué, et le plus souvent par des associations d'artistes c'est-à-dire par un secteur associatif sous financé, qui n'en est pas moins le premier diffuseur de l'art contemporain. Il est ainsi indécent d'entendre des intermédiaires institutionnels, qui eux sont tous rémunérés, s'opposer à l'application du droit d'exposition. Précarisés, finançant eux-mêmes la production de leurs oeuvres et leur présentation, les artistes plasticiens auraient-ils vocation à supporter financièrement la chaîne économique qui fait vivre tous les autres intervenants du monde de l'art ?

Il faut que cesse l'hypocrisie du Ministère de la Culture, d'un certain nombre de collectivités territoriales et des professions intermédiaires de l'art contemporain : soutenir la création, c'est en premier respecter les droits des artistes et rémunérer leur travail.

Nous souhaitons que le Ministre de la Culture rappelle l'obligation légale du droit d'exposition et demandent son application systématique.

OUI à l'application du droit de suite dès un seuil de 150 euros.

Il faut rappeler que le droit de suite a été créé en France en 1920 afin que les artistes puissent recevoir une part de la plus value que leurs oeuvres prennent avec le temps sur le marché. Cette loi est devenue une directive européenne en 2001, qui doit s'appliquer dès 2006.

Pour que la majorité des artistes puissent bénéficier de la reconnaissance de leur travail, le seuil d'application ne doit pas dépasser 150 euros à un taux minimum de 4 %.

Choisir un autre seuil, ouvrir des exonérations, c'est affaiblir le soutien de la création.

Nous souhaitons que le Ministre de la Culture s'engage sans délai pour l'application du droit de suite en faveur des artistes.

FRAAP
Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens
site : www.fraap.org

Envoi de Bernard Giusti

pour Michel Strausseisen : <mailto:actpol@yahoo.fr>

site de Vendémiaire : <http://www.geocities.com/actpol/Interface.html>

La Gauche et le parti socialiste

La victoire du Non au référendum sur la Constitution européenne aura des conséquences durables sur la vie politique française. Nous le disions déjà dès le début de la campagne, c'est devenu aujourd'hui une évidence. Le positionnement des uns et des autres en faveur du Oui ou en faveur du Non a transcendé les clivages traditionnels entre les partis. Mais là où les effets de ce référendum seront les plus durables, c'est sans conteste au sein de la gauche. La gauche française est aujourd'hui profondément divisée et il sera bien difficile de la reconstruire.

L'engagement de François Hollande et de ses amis en faveur du Oui a été perçu pour ce qu'il était, à savoir la défense d'un modèle économique libéral. Certes, la stratégie adoptée visait-elle à considérer que le libéralisme étant à l'heure actuelle historiquement triomphant, il vaut mieux s'en accommoder

et essayer d'en atténuer les effets de l'intérieur. Mais, dans les faits, cette stratégie a conduit une partie du parti socialiste et de la gauche à s'allier avec les tenants du libéralisme et de l'ultra libéralisme. Sans doute la perception de cette stratégie aurait-elle été différente si les dirigeants du parti socialiste en faveur du Oui ne s'étaient pas conduits en fidèles alliés de Chirac et de Sarkozy en désignant comme leurs principaux ennemis les gens de gauche partisans du Non, à commencer par leurs propres militants. Plutôt que de s'engager dans un exposé clair de leurs intentions, Hollande et ses amis se sont livrés aux imprécations, aux insultes, au mensonge, aux anathèmes. Il est vrai qu'il leur était difficile de défendre une Constitution indéfendable du point de vue de la gauche, car s'il est normal que Chirac et Sarkozy défendent une Constitution qui imposerait le libéralisme aux générations futures (après tout ils ont été élus sur la base de ce projet politique), il est moins évident pour des gens qui sont sensés représenter la gauche de promouvoir ouvertement une Constitution qui verrouille la démocratie, laisse le champ libre à la concurrence sauvage et à son cortège de chômage, de restructurations et d'appauvrissement, une Constitution qui inclut (et c'est une première en matière de Constitution) un modèle économique et des modalités commerciales, lesquels devraient normalement relever de traités et non d'une Constitution.

Car là où le bât blesse, c'est que la stratégie de Hollande et de ses amis présuppose la possibilité de changer la Constitution une fois celle-ci adoptée. Or il suffit de la lire, notamment dans sa partie III, pour constater que cela relève du vœux pieux. En effet, pour changer la Constitution l'unanimité des pays membres est requise... On comprend que ce n'est pas demain la veille... Les articles stipulant d'autres possibilités, par exemple une pétition d'au moins un million de citoyens, ne sont que des hochets destinés au bon peuple : l'enregistrement d'une telle pétition par la Commission européenne est laissé au bon vouloir... de la Commission européenne. Alors peut-être pourrait-on influencer sur les lois et les textes par l'intermédiaire du Parlement européen ? Là encore, malgré le plaidoyer de Lionel Jospin défendant les pouvoirs accrus du Parlement, on s'aperçoit que nos seuls élus à l'échelle européenne ont des pouvoirs bien réduits : le Parlement ne peut se prononcer que sur les propositions qui lui sont faites par la Commission européenne, qui elle n'est pas élue... En fait, tous les pouvoirs décisionnaires européens sont concentrés entre les mains du Conseil et de la Commission, le Parlement élu jouant le rôle d'un parlement croupion. Dès lors, comment pourrait-on « changer les choses de l'intérieur » ? Comment pourrait-on changer quoi que ce soit puisque d'une part la Constitution est verrouillée par la règle de l'unanimité, et que d'autre part le Parlement est dépourvu de tout pouvoir décisionnel ?

Quelle que soit la sincérité de Hollande et de ses amis, la plus grande partie de la gauche ne pourra accepter cette Constitution. La plus grande partie de la gauche ne peut accepter de se livrer pieds et poings liés, elle et les générations futures, à un modèle économique, qu'il soit libéral ou autre.

Mais la division de la gauche ne s'est pas faite uniquement autour de la question européenne. Elle s'est faite aussi sur la question des buts réels de la direction socialiste. Car si la stratégie mise en oeuvre a pu se révéler dangereuse, les buts poursuivis par cette stratégie restent à tout le moins sujets à caution. Il semble en effet que l'objectif principal soit l'accession au pouvoir, et non la défense des valeurs de la gauche (au cours de la campagne, des déclarations en ce sens ont d'ailleurs « échappé » à certains partisans du Oui, par exemple M. Valls). Beaucoup n'ont pas oublié que la gauche plurielle au pouvoir, largement dominée par le parti socialiste, n'a pas tenu ses engagements sur un certain nombre de points émanant directement de ces valeurs de gauche. Les dirigeants ont souvent fait valoir qu'il fallait faire la part entre ce que l'on veut et ce que l'on peut. Certes, mais des lois concernant par exemple le vote lors des élections locales des immigrés de longue date, ou encore la suppression de la double peine, ne relevaient pas de conditions économiques mais bien de choix politiques. Le vote des immigrés est tombé aux oubliettes, quant à la suppression de la double peine, il faudra attendre M. Nicolas Sarkozy pour qu'elle soit adoptée... Une seule raison a conduit les dirigeants de gauche à ne pas adopter de telles lois : rester au pouvoir. Il s'agissait en effet de ne pas effrayer la droite...

C'est aussi la question du pouvoir qui a creusé un fossé de plus en plus grand entre les citoyens et leurs élus. Les élus se comportent aujourd'hui comme si le pouvoir qui leur a été confié les transformait tout à coup en détenteurs de la vérité. Une fois élus, la plupart agissent comme si leurs électeurs étaient des ignorants ou des ânes bâtés qu'il convient de guider sur la voie du progrès du changement, sans bien sûr tenir compte de l'avis de ces mêmes électeurs. Ce fossé entre les citoyens et leurs représentants est d'ailleurs général en Europe, comme en ont témoigné les prises de position de certains pays au sujet de l'Irak, et plus récemment l'adoption de la Constitution européenne par des parlements nationaux allant à l'encontre de leur opinion publique.

Écoutez les radios et les télévisions, lisez les journaux : les dirigeants des gouvernements et des partis européens, des députés, on nous explique sur tous les tons que ce n'est pas l'opinion publique qui dirige. Autrement dit, ce sont eux, à l'encontre d'une volonté populaire qu'ils méprisent.

Pour revenir à la division de la gauche française, les choses ne vont pas s'arranger si l'on en juge par la récente réunion du Bureau national du Parti socialiste. Une fois de plus, tout comme ils l'ont fait après leur cuisante défaite aux présidentielles, les dirigeants socialistes ont conclu de leur échec lors du référendum non pas qu'ils avaient choisi un mauvais chemin, mais que les électeurs, toujours ignorants et ânes bâtés, n'avaient rien compris... Au nom de la « cohérence », ils ont écarté les militants qui ne pensent pas comme eux, sans tenir compte que la majorité des militants socialistes, après avoir lu la Constitution et non pas lors d'un référendum interne convoqué à la hâte, ont largement voté contre cette Constitution. Sans tenir compte non plus que le vote en faveur des candidats socialistes ne repose pas seulement sur les militants du parti, mais repose majoritairement sur les sympathisants

et les reports de la gauche. Cette « cohérence » qu'il mettent en avant pour se débarrasser des voix discordantes est purement et simplement un déni de démocratie.

Reste à savoir les décisions qui seront prises lors du prochain Congrès du Parti socialiste. En effet, si les militants socialistes entérinent le coup de force de François Hollande et de ses amis, les chances de la gauche lors des prochaines élections seront largement compromises, les dirigeants socialistes s'étant amplement discrédités aux yeux de nombreux électeurs de gauche qui, à coup sûr, ne se résigneront pas à voter encore pour eux. Ces électeurs-là comprendraient mal qu'on leur demande de reporter leurs voix sur des gens qui se sont à ce point compromis avec la droite. Ce serait une erreur politique de les tenir pour quantité négligeable.

D'autre part, la restructuration et la réunification de la gauche ne se fera pas sans le Parti socialiste. Il est donc nécessaire pour toute la gauche que ce parti retrouve son unité. Plusieurs scénarios sont possibles : l'éviction de François Hollande et de ses amis, ce qui semble peu probable. La réintégration dans le bureau national des « dissidents », les Fabius, Emmanuelli et autres, à l'encontre de la volonté des dirigeants actuels. Enfin, dernière possibilité, la scission du Parti socialiste.

L'éviction des dirigeants actuels du parti socialiste affaiblirait considérablement la dynamique de la gauche pour les prochaines élections.

La réintégration des dissidents ne suffirait pas à réhabiliter les dirigeants. Leur éviction définitive encore moins.

L'éviction des dirigeants actuels ou celle des dissidents conduirait certainement à une scission qui ne pourrait qu'affaiblir la gauche.

Quel que soit le résultat de ce prochain Congrès, les blessures seront profondes.

Le Parti communiste français a continué à défendre les valeurs de la gauche, ce qui est tout à son honneur. Cependant, il n'a actuellement plus les capacités de rassembler autour de lui l'ensemble des électeurs de gauche.

La direction des Verts s'est tout autant compromise que les dirigeants socialistes.

Quant aux partis d'extrême gauche, leur influence politique sur la société française reste marginale.

Avec un parti socialiste en crise ouverte, et une gauche qui manque cruellement de leader crédible, quel sera l'avenir ? Peut-être que les prochaines élections se joueront non pas autour des partis mais autour des hommes, et que les électeurs s'organiseront comme ils l'ont fait lors du

référendum sur la Constitution en fonction de leurs convictions, et non en fonction des directives de partis.

Aujourd'hui, la démocratie a dans l'ensemble cessé d'être représentative. La faute en incombe non pas aux institutions mais aux élus, ceux tout au moins qui ont perverti le sens même de leur fonction (et ce sont de loin les plus nombreux). Les électeurs se tournent donc vers une démocratie participative. Les citoyens exigeront de plus en plus que les gens pour lesquels ils votent soient au plus près de leurs aspirations. Il est souhaitable et nécessaire que des revues comme Vendémiaire soient les porte-parole de ce renouveau démocratique et citoyen.

Michel Strausseisen

Envoi de Yves Drolet
pour Jules Bégin

Ils sont forts en titi nos étudiants (québécois)...Bon rire !

RASSURANT (Merci de Lire !) : Un étudiant de l'Université de Montréal prouve que l'enfer n'existe plus...

Ci-dessous est la version d'une question "bonus" de chimie donnée à l'Université de Montréal (Certaines mauvaises langues prétendent qu'il s'agirait du département de psychologie de Laval). La réponse d'un étudiant a été si loufoque que le professeur l'a partagée avec ses collègues, via Internet, et c'est pourquoi nous avons le plaisir de la lire...

Question bonus: L'enfer est-il exothermique (évacue de la chaleur) ou endothermique (absorbe de la chaleur) ?

La plupart des étudiants ont exprimé leur croyance en utilisant la loi de Boyle (si un gaz se dilate il se refroidit et inversement) ou ses variantes. Cependant un étudiant eut la réponse suivante :

« Premièrement, nous avons besoin de connaître comment varie la masse de l'enfer avec le temps. Nous avons donc besoin de connaître à quel taux les âmes entrent et sortent de l'enfer. Je pense que nous pouvons assumer sans risque qu'une fois entrée en enfer, l'âme n'y ressortira plus. Du coup, aucune âme ne sort.

De même pour le calcul du nombre d'entrée des âmes en enfer, nous devons regarder le fonctionnement des différentes religions qui existent de par le monde

aujourd'hui. La plupart de ces religions affirment que si vous n'êtes pas un membre de leur religion alors vous irez en enfer.

Comme il existe plus d'une religion exprimant cette règle et comme les gens n'appartiennent pas à plus d'une religion, nous pouvons projeter que toutes les âmes vont en enfer...

Maintenant regardons la vitesse de changement de volume de l'enfer parce que la loi de Boyle spécifie que pour que la pression et la température reste identique en enfer, le volume de l'enfer doit se dilater proportionnellement à l'entrée des âmes.

Cela donne deux possibilités :

1- Si l'enfer se dilate à une vitesse moindre que l'entrée des âmes en enfer, alors la température et la pression en enfer augmenteront indéfiniment jusqu'à ce que l'enfer éclate.

2- Si l'enfer se dilate à une vitesse supérieure à la vitesse d'entrée des âmes en enfer, alors la température diminuera jusqu'à ce que l'enfer gèle. Laquelle choisir ?

Si nous acceptons le postulat que ma camarade de classe Teresa m'a répondu durant ma première année d'étudiant: "il fera froid en enfer avant que je couche avec toi" et en tenant compte du fait que j'ai couché avec elle la nuit dernière, alors l'hypothèse doit être vraie et alors je suis sûr que l'enfer est exothermique et a déjà gelé. ..

Le corollaire de cette théorie c'est que comme l'enfer a déjà gelé, il s'en suit qu'il n'accepte plus aucune âme et du coup qu'il n'existe plus...

Laisant ainsi seul le paradis, ainsi prouvant l'existence d'un être divin ce qui explique pourquoi, la nuit dernière, Teresa n'arrêtait pas de crier "oh mon dieu" ... »

C'EST LE SEUL ÉTUDIANT À AVOIR REÇU LA NOTE 20/20

Jules Bégin

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : www.jj-pat-rey.com

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>